

Action 1 : Etat des lieux des ressources en hygiène à destination des ESMS en Grand Est

Par l'équipe du CPIas Grand Est

Olivia Ali-Brandmeyer

Julien Claver

Nathalie Jouzeau

Dr Florence Lieutier-Colas

Marina Pereira-Colot

Dr Loïc Simon



Sommaire

Acronymes.....	3
Contexte	4
Etat des lieux du renfort en hygiène des ES et ESMS en Grand-Est.....	5
Méthode.....	5
Résultats	6
➤ Participation	6
➤ Renfort en EOH.....	11
➤ Renfort en PIAS externe ou interne (hors EOH).....	17
➤ Référent en antibiothérapie.....	17
Eléments clés à retenir	18
Initiatives préexistantes d’EMH en Grand Est.....	19
Fiches descriptives par département	19
➤ 08 Ardennes	19
➤ 51 Marne	20
➤ 54 Meurthe et Moselle.....	22
➤ 68 Haut Rhin.....	23
Synthèse et points clés.....	24

Acronymes

ARS	Agence Régionale de Santé
CPias	Centre d'appui pour la Prévention des infections associées aux soins
CD	Conseil Départemental
CH	Centre Hospitalier
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHRU	Centre Hospitalier Régional Universitaire
CLCC	Centre lutte Contre le Cancer
DIA	Dialyse
EAM	Établissements d'Accueil Médicalisé
EHPAD	Établissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes
EOH	Équipe Opérationnelle d'Hygiène
EMA	Équipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie
EMH	Équipe Mobile d'Hygiène
EPI	Équipement de Protection Individuel
ES	Établissements Sanitaires
ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
ESPIC	Établissements Privés d'Intérêt Collectifs
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
GCS	Groupement de Coopération sanitaire
HAD	Hospitalisation A Domicile
HIA	Hôpital d'Instruction des Armées
IDE	Infirmier Diplômé d'État
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MCO	Médecine Chirurgie Obstétrique
PAO	Plan d'Action Opérationnel
PH	Praticien Hospitalier
PIAS	Prévention des Infections Associées aux Soins
PSY	Psychiatrie
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SLD	Soins Longue Durée
SSR	Soins de Suite et de Réadaptation

Contexte

En 2020, la crise sanitaire due au Sars-CoV-2 a majoré les demandes d'appui des établissements sanitaires et médico-sociaux dans le domaine de la prévention du risque infectieux. Si certains ESMS, rattachés à un établissement hospitalier, peuvent bénéficier de l'aide d'une équipe opérationnelle d'hygiène, ce n'est pas le cas pour la majorité des ESMS qui peuvent être très isolés.

C'est pourquoi, la directrice générale de l'agence régionale de santé Grand Est a confié au Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins une mission de 3 ans (2021-2023) dont l'objectif est de renforcer l'appui territorial afin de pouvoir apporter à chaque structure une aide opérationnelle dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins.

Pour cela, le CPias Grand Est a réalisé en avril 2021 un état des lieux des ressources en hygiène affectées aux ESMS, l'objectif étant d'identifier les carences de couverture en EOH par EHPAD, MAS, FAM pour dimensionner les besoins au plus près.

Le premier temps est l'actualisation de l'enquête CPias Grand Est 2018 concernant le recensement des ressources dédiées à la prévention des infections associées aux soins dans les établissements de santé de la région Grand Est, et la répartition du renfort des EOH par établissement de santé, et par ESMS.

Le deuxième temps est l'identification des ESMS couverts par chaque EOH. Cela précisera aussi la répartition des EOH inter établissement qui existent et les ESMS couverts.

Enfin, nous avons souhaité faire un état des lieux des initiatives préexistantes d'équipes mobiles en hygiène dans la région Grand Est, de leur état d'avancement, difficultés rencontrées et perspectives.

Ces différentes informations recueillies ayant pour objectif de nous aider à construire un dispositif d'EMH en Grand Est répondant aux besoins de renfort des ESMS, tout en prenant en compte l'existant.

Etat des lieux du renfort en hygiène des ES et ESMS en Grand-Est

Méthode

Afin de réaliser un état des lieux exhaustif des ressources en hygiène à disposition des établissements et services médico-sociaux, le CPIas GE a développé une application permettant de recueillir les informations auprès des ES et des ESMS sur les ressources disponibles en appui opérationnel en hygiène et prévention des infections associées aux soins (PIAS) en Grand Est.

L'enquête était disponible via l'application <https://hygmap.cpias-ge.fr/inscription>



Elle visait à recueillir les informations suivantes :

- Pour les ES, membres de l'équipe opérationnelle en hygiène (EOH), membres en renfort dédié aux ESMS, ESMS concernés, temps dédié en heures pour 3 mois, et interventions menées, présence ou non d'un référent en antibiothérapie ;
- Pour les ESMS, membres du renfort dédié en PIAS, temps dédié en heures pour 3 mois et interventions menées, présence ou non d'un référent en antibiothérapie.

Le guide de l'application est disponible : https://hygmap.cpias-ge.fr/files/guide_application.pdf

Nous avons clôturé l'enquête comme prévu le 2 mai 2021, mais nous avons par la suite contacté plusieurs ES et ESMS par téléphone, afin d'augmenter l'exhaustivité du recueil (21 ES et 8 EHPAD).

Afin d'augmenter encore l'exhaustivité du recueil, nous avons inclus les données du plan d'action opérationnel (PAO-COVID en EHPAD). Dans ce cadre un questionnaire en ligne a été proposé à l'ensemble des EHPAD du Grand Est début septembre 2020 et avait pour objectif d'explorer rapidement les points critiques à maîtriser dans les EHPAD en terme de mesures essentielles à la prévention du risque infectieux associé aux soins.

Une question était posée en début de questionnaire : « Votre structure bénéficie de l'expertise d'une EOH ? ». Pour une meilleure couverture d'ESMS répondants, nous avons réalisé une analyse en parallèle qui tient compte des réponses à cette question.

Résultats

➤ Participation

Participation des établissements sanitaires

Pour la région Grand-Est, 235 établissements sanitaires (entités géographiques) ont répondu à l'enquête parmi les 411 établissements sanitaires recensés, soit un taux de participation de 57,2 %, ce qui représente 35 017 lits et places sanitaires (82,2%) (120 entités juridiques). L'ensemble des CHU/CHR de la région a répondu à l'enquête, après relances téléphoniques, et le taux de participation des CH/HIA est de 88,7% des lits et places. Pour les établissements de type MCO/GCS, le taux de participation est de 69,6% des lits et places (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des ES participants par type

Type	ES		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
CH/HIA	101	77 (76,2)	13 307	11 801 (88,7)
SLD	71	35 (49,3)	1 682	1 307 (77,7)
MCO/GCS	68	38 (55,9)	8 914	6 206 (69,6)
SSR	51	35 (68,6)	4 209	2 997 (71,2)
PSY	48	14 (29,2)	5 480	4 638 (84,6)
DIA	37	10 (27,0)	1 127	707 (62,7)
CHU/CHR	20	20 (100,0)	6 979	6 979 (100,0)
HAD	11	3 (27,3)	685	280 (40,9)
CLCC	4	3 (75,0)	224	102 (45,5)
Total	411	235 (57,2)	42 607	35 017 (82,2)

Le taux de participation des établissements publics est de 90,5% des lits et places sanitaires, 77,5% pour les établissements ESPIC et 57,1% pour les établissements privés (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des ES participants par statut

Statut	ES		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
Public	217	136 (62,7)	26 970	244 05 (90,5)
ESPIC	112	70 (62,5)	8 225	6 377 (77,5)
Privé	82	29 (35,4)	7 412	4 235 (57,1)
Total	411	235 (57,2)	42 607	35 017 (82,2)

Les taux de participation dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin sont respectivement de 99,7% et 85,6% des lits et places. Dans les départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle et les Vosges, les taux de participation sont d'environ 80% des lits et places. Dans les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et la Marne, les taux de participation se situent entre 65,8% et 77,5% des lits et places (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des ES participants par département

Département	ES		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
BAS RHIN	66	41 (62,1)	8 288	7 098 (85,6)
HAUT RHIN	54	51 (94,4)	6 234	6 214 (99,7)
ARDENNES	23	9 (39,1)	1 922	1 489 (77,5)
AUBE	29	13 (44,8)	2 125	1 438 (67,7)
HAUTE MARNE	25	8 (32,0)	1 364	1 032 (75,7)
MARNE	38	14 (36,8)	4 303	2 831 (65,8)
MEURTHE ET MOSELLE	58	38 (65,5)	6 325	5 182 (81,9)
MEUSE	14	8 (57,1)	1 541	1 255 (81,4)
MOSELLE	70	35 (50,0)	7 746	6 302 (81,4)
VOSGES	34	18 (52,9)	2 759	2 176 (78,9)
Total	411	235 (57,2)	42 607	35 017 (82,2)

Participation des établissements médico-sociaux

Pour la région Grand-Est, 362 établissements médico-sociaux (entités géographiques) ont répondu à l'enquête parmi les 781 établissements recensés, soit un taux de participation de 46,4%, ce qui représente 29 307 lits et places (50,5%) (224 entités juridiques).

Les taux de participation sont similaires pour les EHPAD et les autres ESMS de type FAM, MAS ou EAM (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des ESMS participant à l'enquête par type.

Type	ESMS		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
EHPAD	616	285 (46,3)	52 300	26 502 (50,7)
FAM/MAS/EAM	165	77 (46,7)	5 723	2 805 (49,0)
Total	781	362 (46,4)	58 023	29 307 (50,5)

Les ESMS de statut public ont un taux de participation de 67,7% des lits et places, alors que les ESMS privés ont un taux de participation de 34,8% des lits et places (Tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des ESMS participant par statut.

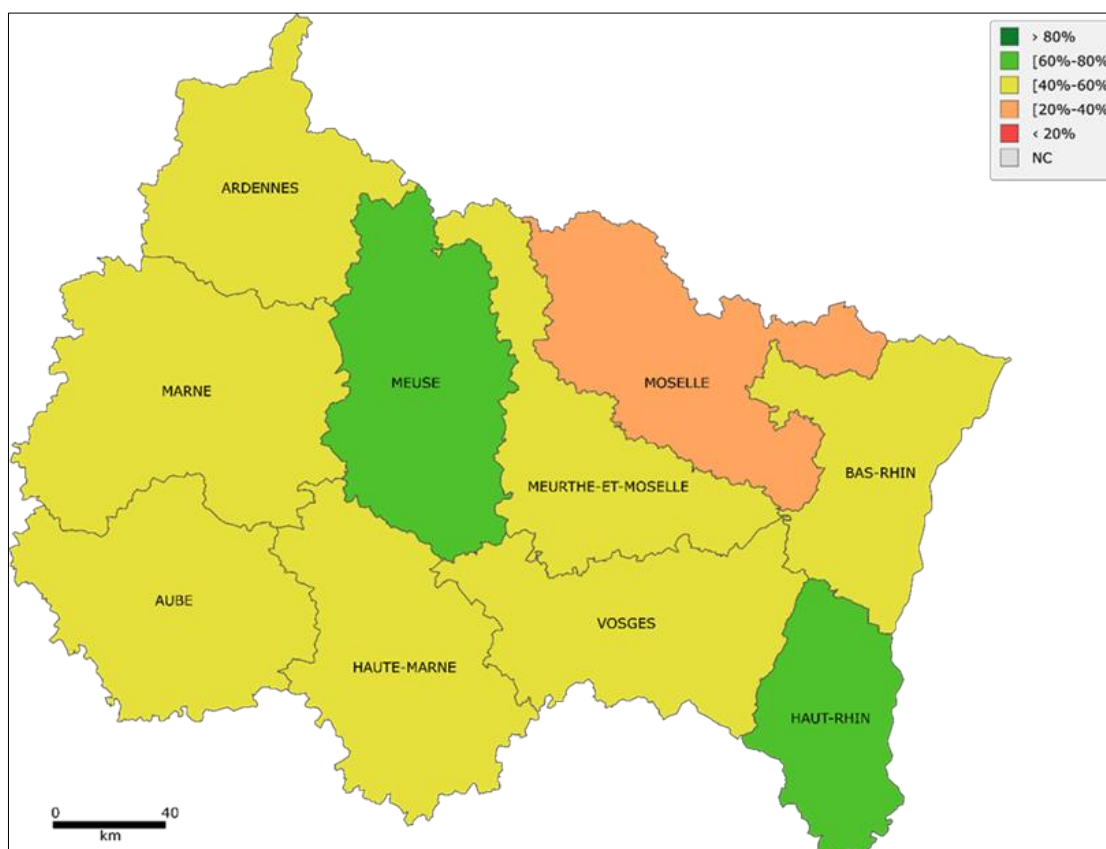
Statut	ESMS		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
Public	318	201 (63,2)	27 743	18 772 (67,7)
Privé	463	161 (34,8)	30 280	10 535 (34,8)
Total	781	362 (46,4)	58 023	29 307 (50,5)

Les départements ayant les taux de participation les plus élevés sont la Meuse et le Haut-Rhin avec respectivement 76,4% et 68,7% des lits et places médico-sociaux. Le département de la Moselle présente le taux de participation le plus faible avec 32,3% des lits et places. Les taux de participation des autres départements se situent entre 41,6% et 58,1% des lits et places (Tableau 6, Figure 1).

Tableau 6 : Répartition des ESMS participants par département

Département	ESMS		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
BAS RHIN	146	78 (53,4)	10 472	5 725 (54,7)
HAUT RHIN	92	60 (65,2)	7 600	5 223 (68,7)
ARDENNES	40	13 (32,5)	2 728	1 135 (41,6)
AUBE	52	22 (42,3)	3 767	1 792 (47,6)
HAUTE MARNE	30	16 (53,3)	2 225	1 293 (58,1)
MARNE	66	28 (42,4)	5 930	2 671 (45,0)
MEURTHE ET MOSELLE	94	40 (42,6)	7 238	3 412 (47,1)
MEUSE	35	24 (68,6)	2 372	1 813 (76,4)
MOSELLE	149	46 (30,9)	9 830	3 171 (32,3)
VOSGES	77	35 (45,5)	5 861	3 072 (52,4)
Total	781	362 (46,4)	58 023	29 307 (50,5)

**Figure 1 : Répartition des ESMS participant par département (en % de lits et places)
(Données Recensement 2021)**

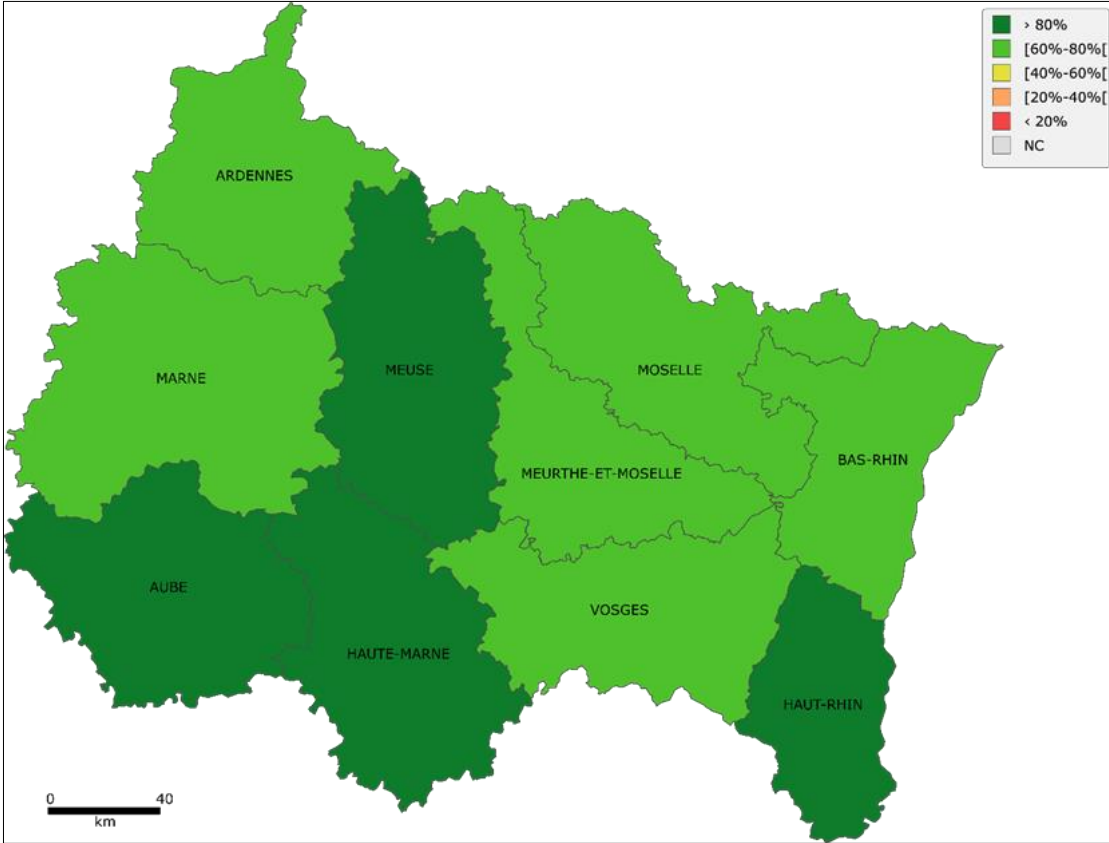


Pour une meilleure couverture d'ESMS répondants, nous avons inclus 192 EHPAD supplémentaires qui avaient répondu au questionnaire PAO-COVID en septembre 2020, ce qui permet d'obtenir une meilleure couverture de 70,9 % des ESMS (76,9% des lits et places) (Tableau 7, Figure 2).

**Tableau 7 : Répartition des ESMS participant par département
(Données recensement 2021 et PAO-COVID 2020)**

Département	ESMS		Lits et places	
	Total N	Participants n (%)	Total N	Participants n (%)
BAS RHIN	146	106 (72,6)	10 472	8 169 (78,0)
HAUT RHIN	92	76 (82,6)	7 600	6 550 (86,2)
ARDENNES	40	26 (65,0)	2 728	2 065 (75,7)
AUBE	52	40 (76,9)	3 767	3 159 (83,9)
HAUTE MARNE	30	26 (86,7)	2 225	2 051 (92,2)
MARNE	66	45 (68,2)	5 930	4 400 (74,2)
MEURTHE ET MOSELLE	94	62 (66,0)	7 238	5 164 (71,3)
MEUSE	35	28 (80,0)	2 372	2 090 (88,1)
MOSELLE	149	94 (63,1)	9 830	6 482 (65,9)
VOSGES	77	51 (66,2)	5 861	4 508 (76,9)
Total	781	554 (70,9)	58 023	44 638 (76,9)

Figure 2 : Répartition des ESMS participants par département (en % de lits et places)
(Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020)



➤ Renfort en EOH

Renfort EOH dédié aux ESMS

Parmi les 362 ESMS participant au recensement 2021, 212 ESMS (58,6%) bénéficient du renfort d'une EOH, ce qui représente 19 186 lits et places (65,5%).

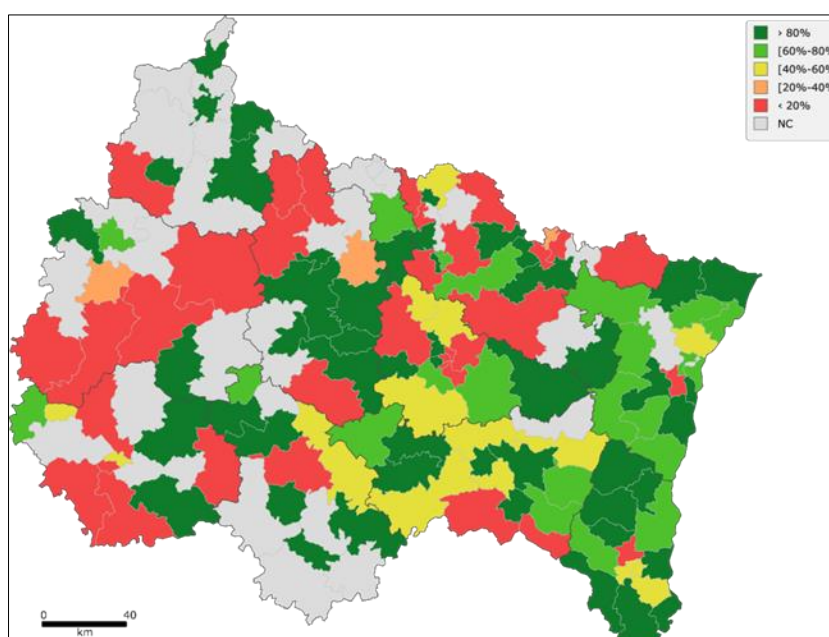
Les ESMS des départements des Ardennes, de la Haute-Marne et du Haut-Rhin bénéficient du renfort d'une EOH dans plus de 80% des lits et places. Le renfort d'une EOH concerne entre 60% et 70% des lits et places des ESMS des départements du Bas-Rhin, de la Meuse et des Vosges. Les autres départements bénéficient du renfort d'une EOH dans 44% à 54% des lits et places (Tableau 8).

La répartition des ESMS couverts par une EOH est présentée par canton sur la (figure 3).

Tableau 8 : Répartition des ESMS avec renfort d'une EOH par département

Département	ESMS		Lits et places	
	Participants N	Renfort EOH n (%)	Participants N	Renfort EOH n (%)
BAS RHIN	78	48 (61,5)	5 725	4 005 (70,0)
HAUT RHIN	60	45 (75,0)	5 223	4 285 (82,0)
ARDENNES	13	12 (92,3)	1 135	1 037 (91,4)
AUBE	22	9 (40,9)	1 792	887 (49,5)
HAUTE MARNE	16	12 (75,0)	1 293	1 100 (85,1)
MARNE	28	9 (32,1)	2 671	1 375 (51,5)
MEURTHE ET MOSELLE	40	21 (52,5)	3 412	1 848 (54,2)
MEUSE	24	13 (54,2)	1 813	1 139 (62,8)
MOSELLE	46	22 (47,8)	3 171	1 396 (44,0)
VOSGES	35	21 (60,0)	3 072	2 114 (68,8)
Total	362	212 (58,6)	29 307	19 186 (65,5)

Figure 3 : Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton (en % de lits et places) (Données Recensement 2021)



Parmi les 554 ESMS participant au recensement 2021 et au PAO-COVID 2020, 264 ESMS (47,7%) bénéficient du renfort d'une EOH, ce qui représente 23 528 lits et places (52,7%). La prise en compte des ESMS participant au PAO-COVID 2020 ne surestime pas le renfort en EOH des ESMS de la région.

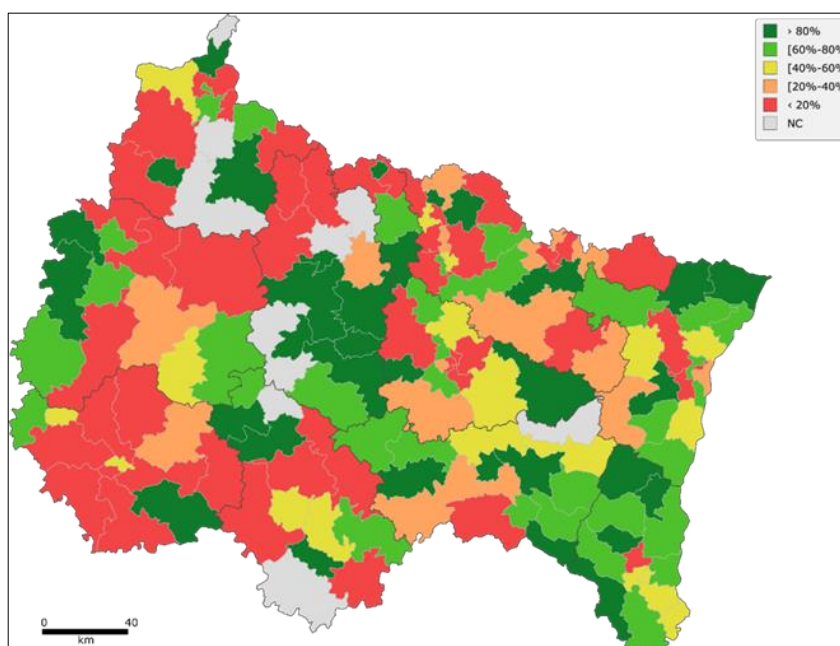
Les ESMS du département du Haut-Rhin bénéficient du renfort d'une EOH dans plus de 70% des lits et places. Le renfort d'une EOH concerne entre 60% et 70% des lits et places des ESMS des départements de la Meuse, des Vosges et des Ardennes. Les autres départements bénéficient du renfort d'une EOH dans 31% à 57% des lits et places (Tableau 9).

La répartition des ESMS couverts par une EOH est présentée par canton sur la (figure 4).

Tableau 9 : Répartition des ESMS avec renfort d'une EOH par département
(Données recensement 2021 et PAO-COVID 2020)

Département	ESMS		Lits et places	
	Participants N	Renfort EOH n (%)	Participants N	Renfort EOH n (%)
BAS RHIN	106	51 (48,1)	8 169	4 258 (52,1)
HAUT RHIN	76	51 (67,1)	6 550	4 738 (72,3)
ARDENNES	26	15 (57,7)	2 065	1 246 (60,3)
AUBE	40	10 (25,0)	3 159	982 (31,1)
HAUTE MARNE	26	13 (50,0)	2 051	1 171 (57,1)
MARNE	45	16 (35,6)	4 400	2 209 (50,2)
MEURTHE ET MOSELLE	62	27 (43,5)	5 164	2 287 (44,3)
MEUSE	28	17 (60,7)	2 090	1 416 (67,8)
MOSELLE	94	35 (37,2)	6 482	2 267 (35,0)
VOSGES	51	29 (56,9)	4 508	2 954 (65,5)
Total	554	264 (47,7)	44 638	23 528 (52,7)

Figure 4 : Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton (en % de lits et places) (Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020)



Répartition des interventions réalisées en ESMS en 2020

Les résultats suivants ont été calculés pour les 166 ESMS inclus dans le volet sanitaire du recensement (dans lequel les EOH des ES ont rattaché les ESMS où elles interviennent).

Tableau 10 : Répartition des interventions réalisées en ESMS en 2020

Type d'intervention	ESMS
	n (%)
Gestion d'épidémie	159 (95,8)
Visite sur site	157 (94,6)
Formation des professionnels	155 (93,4)
Rédaction/diffusion de protocoles	154 (92,8)
Surveillance environnementale	153 (92,2)
Evaluation, audit	149 (89,8)
Surveillance épidémiologique	146 (88,0)
Promotion de la vaccination	131 (78,9)
Signalement	130 (78,3)
Aide à l'achat de matériel/EPI	122 (73,5)
Formation des intervenants	99 (59,6)

Temps de renfort dédié aux ESMS

Le renfort dédié aux 166 ESMS concernés est réalisé par un total de 60 EOH, qui ont renseigné le temps global dédié à ces ESMS (en nombre d'heures pour 3 mois). Le temps total médian (tout professionnel confondu) est de 60h/3 mois. Parmi ces 60 EOH, 50 EOH ont du temps IDE diplômés en hygiène (médiane : 31h/3 mois) et 41 EOH ont du temps PH diplômés en hygiène (médiane : 8h/3 mois) (Tableau 11).

Tableau 11 : Temps global dédié aux ESMS (h/3 mois)

	Nb EOH	Temps dédié ESMS (h/3 mois)				
		min	p25	médiane	p75	max
Temps total	60	1	20	60	122	1102
Temps IDE	59	0	12	30	88	742
Temps PH	46	0	3	10	30	192
Temps IDE diplômés en hygiène	50	0	12	31	84	607
Temps PH diplômés en hygiène	41	0	1	8	20	192

Le temps dédié aux ESMS par site a été renseigné par les EOH pour 94 ESMS. Le temps total médian est de 26 h/3 mois pour chaque ESMS. Parmi ces 94 ESMS, 75 ESMS bénéficient de temps IDE diplômés en hygiène (médiane : 15 h/3 mois) et 48 ESMS bénéficient de temps PH diplômés en hygiène (médiane : 6 h/3 mois) (Tableau 12).

Tableau 12 : Temps dédié aux ESMS par site (h/3 mois)

	Nb ESMS	Temps dédié ESMS par site (h/3 mois)				
		min	p25	médiane	p75	max
Temps total	94	1	12	26	60	132
Temps IDE	88	1	6	20	45	132
Temps PH	60	1	3	7	11	40
Temps IDE diplômés en hygiène	75	1	6	15	25	132
Temps PH diplômés en hygiène	48	1	3	6	10	30

Description des EOH

Parmi les 235 établissements sanitaires participant, 231 (98,3%) ont une équipe opérationnelle d'hygiène, avec au total 289 professionnels recensés.

Parmi ces professionnels, 258 (89,3%) sont des professionnels médicaux ou paramédicaux, 9 (3,1%) des techniciens ou bio hygiénistes et 22 (7,6%) des secrétaires.

Parmi les professionnels dédiés à la PIAS, les IDE représentent 64,0 % des professionnels, les pharmaciens 18,7% et les médecins 11,6% (Figure 5).

Figure 5 : Répartition des professionnels dédiés à la PIAS

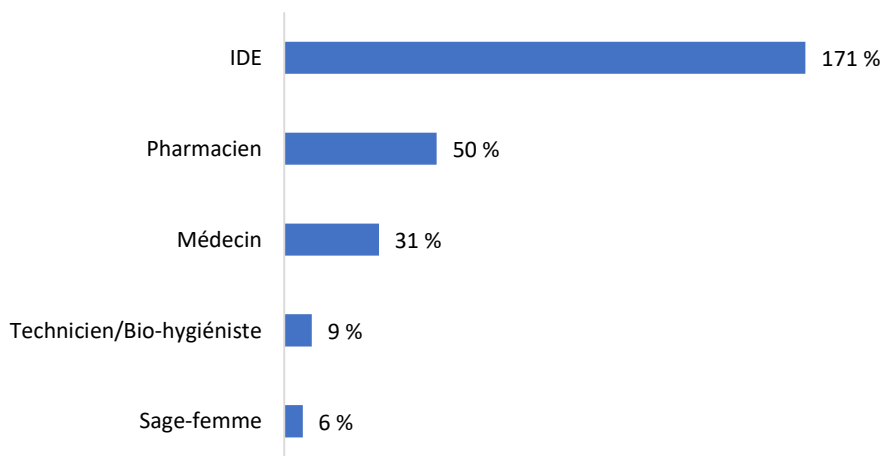


Tableau 13 : Répartition des professionnels médicaux et paramédicaux

Fonction	n (%)
Infirmier hygiéniste	113 (43,8)
Infirmier	28 (10,9)
Autre paramédical	22 (8,5)
IBODE	6 (2,3)
IADE	2 (0,8)
Pharmacien hygiéniste	36 (14,0)
Pharmacien hospitalier	11 (4,3)
Pharmacien biologiste	2 (0,8)
Pharmacien officine	1 (0,4)
Médecin hygiéniste	15 (5,8)
Autre médecin	11 (4,3)
Médecin biologiste	1 (0,4)
Médecin santé publique	3 (1,2)
Infectiologue	1 (0,4)
Sage-Femme hygiéniste	5 (1,9)
Sage-Femme	1 (0,4)
Total	258 (100,0)

Parmi les 258 professionnels médicaux et paramédicaux, 182 (70,5%) sont diplômés en prévention des IAS (Tableau 14).

La proportion d'IDE diplômés est de 63,7% et la proportion de PH diplômés est de 71,6%.

Tableau 14 : Répartition des professionnels médicaux et paramédicaux par diplôme

	n (%)
Diplômés	182 (70,5)
DU Hygiène hospitalière/prévention des IAS	165 (90,7)
Licence Gestion des risques/prévention des IAS	17 (9,3)
Non diplômés	76 (29,5)
Total	258 (100,0)

Les ratios d'ETP IDE pour 400 lits et les ratios d'ETP PH pour 800 lits ont été calculés pour 93 EOH.

Le ratio médian d'ETP IDE pour 400 lits est de **1,05** et le ratio médian d'ETP PH pour 800 lits est de **0,58** (Tableau 15).

Tableau 15 : Ratio d'ETP IDE pour 400 lits et ratio d'ETP PH pour 800 lits

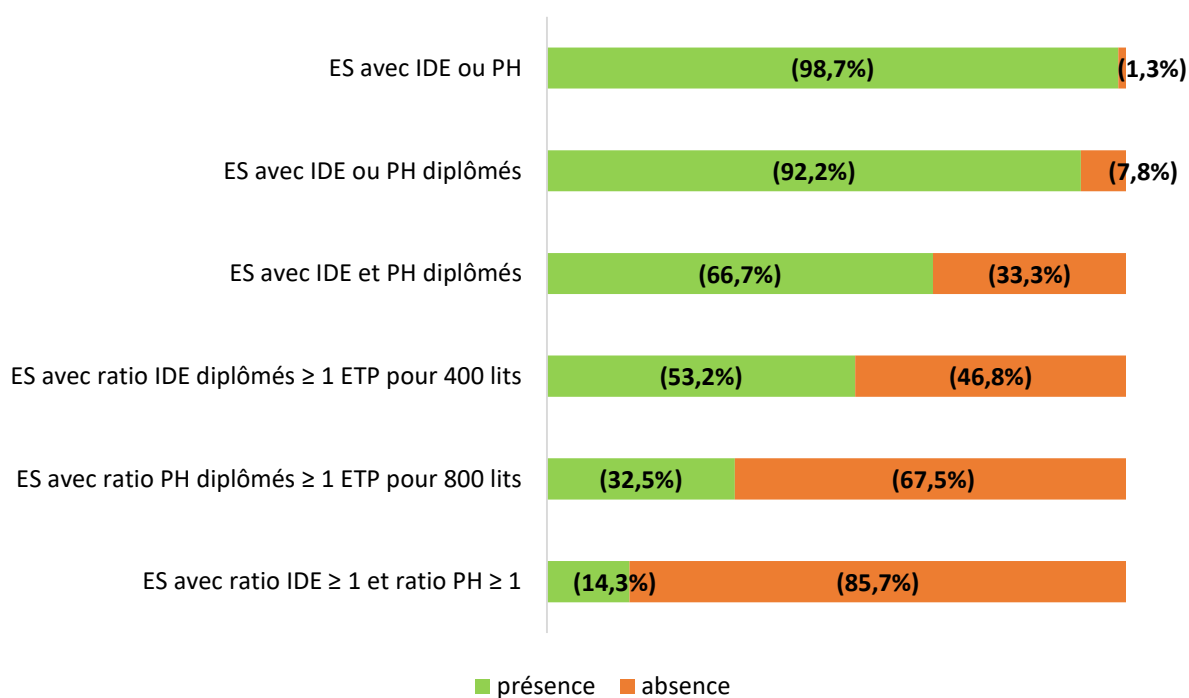
	n	min	p25	médiane	p75	max
Ratio d'ETP IDE pour 400 lits	93	0	0,52	1,05	1,54	12,9
Ratio d'ETP PH pour 800 lits	93	0	0	0,58	1,07	2,96

Parmi les 231 ES qui ont une EOH, **213 (92,2%)** disposent d'au moins **une IDE ou d'un PH diplômé** en PIAS.

Les **deux tiers des ES** disposent d'au moins **une IDE et d'un PH diplômé** en PIAS.

Seuls **33 ES (14,3%)** disposent d'une **EOH complète**, c'est-à-dire avec au moins un ETP IDE diplômé pour 400 lits et au moins un ETP PH diplômé pour 800 lits et places (Figure 6).

Figure 6 : Répartition des ES en fonction de la présence de professionnels dédiés à la PIAS



➤ *Renfort en PIAS externe ou interne (hors EOH)*

Cinq ESMS (3 FAM, 2 EHPAD) déclarent bénéficier d'un autre renfort en PIAS externe ou interne.

Tableau 16 : Répartition des interventions (hors EOH) réalisées en ESMS en 2020

Type d'intervention	ESMS n
Gestion d'épidémie	4
Evaluation, audit	4
Formation des professionnels	2
Promotion de la vaccination	2
Visite sur site	1
Rédaction/diffusion de protocoles	1
Surveillance épidémiologique	1
Aide à l'achat de matériel/EPI	1
Surveillance environnementale	0
Signalement	0
Formation des intervenants	0

Au total, 145 ESMS (40,5%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH) parmi les 362 ESMS participant au Recensement 2021.

Parmi les 554 ESMS participant au Recensement 2021 et au PAO-COVID 2020, 285 ESMS (51,4%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH).

➤ *Référent en antibiothérapie*

197 établissements sanitaires (83,8% n=197/235) ont au moins un référent en antibiothérapie.

221 établissements médico-sociaux (61,1% n=221/362) ont au moins un référent en antibiothérapie.

Éléments clés à retenir

Concernant le renfort en PIAS à apporter aux ESMS :

- Au total, 145 ESMS (40,5%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH) parmi les 362 ESMS participant au Recensement 2021.
- Parmi les 554 ESMS participant au Recensement 2021 et au PAO-COVID 2020, 285 ESMS (51,4%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH).

Concernant les EOH qui pourraient être consolidées par le recrutement de professionnels paramédicaux dédiés aux ESMS, il est important de noter que :

- Seuls **33 ES (14,3%)** disposent d'une **EOH complète**, c'est-à-dire avec au moins un ETP IDE diplômé pour 400 lits et au moins un ETP PH diplômé pour 800 lits et places.
- Parmi les 258 professionnels médicaux et paramédicaux, 182 (70,5%) sont diplômés en prévention des IAS.

Initiatives préexistantes d'EMH en Grand Est

Fiches descriptives par département

➤ 08 Ardennes

Personne en charge du dossier

- Dr Benjamin Fradin, pharmacien hygiéniste, EOH CHINA

Missions de la Plateforme départementale d'hygiène et GDRI (Gestion Du Risque Infectieux)

- Missions directes dans leur établissement de rattachement
- Missions de mobilité vers les EHPADs et autres EMS, **cabinet de ville**
- Communication avec médecins coordonnateurs et IDEC
- Mis en place et accompagnement des correspondants en hygiène dans les différents établissements
- Lien avec le service santé-environnement de l'ARS DT 08
- Signalements externes des EIG
- Rédaction et uniformisation de protocoles d'hygiène
- Formations et informations des professionnels
- Choix des EPI, matériels de soins
- Gestion d'épidémie

Rattachement

EOMH structures du GDR infectieux, supra établissements pivots
Supervision CPIas et ARS

Périmètre

ES et ESMS publics et privés, cabinet de ville

Moyens humains

EOMH CHINA : 1 ETP PH, 4 ETP IDE, 0.4 ETP Cadre

EOMH GHSA : 0.3 PH, 1 IDE

Moyens matériels

Véhicules électriques avec borne de recharge sur chaque établissement

PC portable :

- Téléconférences : questions ponctuelles, formations à distance

Demande de financement

Convention avec les structures isolées volontaires et leur éventuelle cotisation.

Mobilisation d'un FIR innovation auprès de l'ARS GE pour pérenniser le financement.

Calendrier

- Réunion de travail le 04/12/2020 : constitution d'une plateforme opérationnelle départementale en Hygiène et GRDI
- Sans suite au niveau de l'ARS

➤ 51 Marne

Personnes en charge du dossier :

- Dr Odile Bajolet, médecin Hygiéniste, EOH CHU de Reims
- Jeannine Léonard, directeur des soins, CHU de Reims

Le CHU de Reims souhaite porter un projet d'expérimentation d'une équipe mobile territoriale d'hygiène (EMTH). L'équipe mobile serait rattachée au CHU de Reims et à son équipe opérationnelle d'hygiène et en partenariat avec le CPIAS Grand-Est.

Par ailleurs, ce projet s'appuie sur les résultats des expérimentations menées dans d'autres régions de France depuis plusieurs années, notamment au sein des Régions Bourgogne Franche Comté et Nouvelle Aquitaine.

Le projet a pour objectif de déployer les compétences relatives à l'hygiène et à la prévention du risque infectieux dans le secteur médico-social.

Missions de l'EMHT

- La réalisation d'un diagnostic, un plan d'actions et son suivi dans les champs de la prévention des infections associées aux soins et de la lutte contre l'antibiorésistance
- La surveillance et le signalement des infections associées aux soins
- La surveillance de l'environnement et des indicateurs liés aux IAS selon la réglementation
- La mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques d'hygiène et des mesures de prévention du risque infectieux
- L'information et la formation des professionnels de l'établissement en matière de lutte contre les IAS et de lutte contre l'antibiorésistance
- L'amélioration de la couverture vaccinale
- Le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance, en lien avec les médecins coordonnateurs
- L'évaluation des pratiques et des organisations impactant le risque infectieux associé aux soins et la lutte contre l'antibiorésistance, en lien avec les directeurs des structures
- D'apporter une aide technique en cas de survenue d'évènements infectieux inhabituels et d'épidémie
- De permettre la réalisation de retours d'expériences dans le domaine des IAS

Périmètre

Le projet cible les établissements médico-sociaux intégrés au Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne et les ESMS du territoire Marnais dépourvus de compétences ou de ressources en hygiène, ou nécessitant un appui ou une expertise spécifique.

Le nombre de 30 structures bénéficiaires est retenu comme premier périmètre. Les structures prioritaires sont celles ne bénéficiant pas de ressource en hygiène interne et se portant volontaires pour l'expérimentation.

Moyens humains

La modélisation de l'équipe mobile d'hygiène a été réalisée à partir des équipes existantes dans d'autres régions (Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Haut de France), sur la base des ratios suivants pour 3000 lits :

- 1 ETP de praticien hygiène
- 1 ETP de cadre de santé
- 1 ETP IDE hygiéniste
- 0,5 ETP de secrétariat

Moyens matériels

Mise à disposition de véhicules pour couvrir les déplacements de l'équipe

Indicateurs de suivi et d'actions

L'équipe mobile élaborera un bilan annuel d'activité de l'année N, qui s'appuiera notamment sur les indicateurs suivants :

Nombre de déplacements programmés et effectués :

Nombre de déplacements programmés					
	Etat des lieux	Programme d'action : élaboration/bilan	Formation	Audit : aide/réalisation	Autres

Nombre de déplacements non programmés et effectués dans le cadre d'aide à la gestion d'alertes sanitaires :

Nombre de déplacements non programmés						
	Alerte de nature environnementale	Epidémie (GEA, IRA, gale, SARS-COV2)	Patient porteur(BMR/ BHRé/ Clostridium difficile)	Toxi-infection alimentaire collective	Légionnelle	Autres

Indicateurs de prévention des ESMS inclus dans l'expérimentation

Demande de financement accordé pour 6 mois par l'ARS GE

Dépenses annuelles	
1 ETP de PH (<i>coût net chargé</i>)	130 071 euros
1 ETP de cadre de santé (<i>coût net chargé</i>)	72 797 euros
1 ETP IDE (<i>coût net chargé</i>)	69 094 euros
0,5 ETP secrétariat (<i>coût net chargé</i>)	18 654 euros
Frais de location de véhicule et d'essence	30 000 euros
TOTAL	320 616 euros

Calendrier

- Financement accordé en janvier 2021 par l'ARS GE à titre expérimental et pour 6 mois
- Projet budgété à l'EPRD 2021 du CHU de Reims pour 12 mois.
- Réunion de travail jeudi 25/02/2021 11 à 12 heures
- Pas de recrutement à ce jour

➤ 54 Meurthe et Moselle

Personne en charge du dossier

- Dr Arnaud Florentin, médecin hygiéniste, EOH, CHRU Nancy

Missions de l'EMHT

- Structurer et créer un réseau au sein du GHT7
- Amorcer une dynamique pour construire et créer des réseaux avec les partenaires de ville (médecins, prestataires, infirmiers libéraux...) et médico-sociaux, créer un lien ville /hôpital
- Envisager la place d'IPA (Infirmière de Pratique Avancée) en prévention et contrôle de l'infection

Périmètre

66 EHPADs, 26 structures accueillant des personnes handicapées et 12 résidences autonomes

Moyens humains

Création de 8 équipes mobiles d'hygiène et de sécurité associant :

- 1 personnel CHRU de Nancy
- 1 personnel CD 54
- 1 personnel SDIS 54

Indicateurs de suivi et d'actions mis en place durant la crise sanitaire

- Une tablette mobile pour accès et saisie à 3 questionnaires informatiques pour guider la visite
- Bilan : points forts/faibles, mesures correctives à mettre en œuvre (consommables type EPI ou détergent-désinfectant, accompagnement de terrain en hygiène ou en encadrement)
- Suivi à J15 puis accès à l'astreinte téléphonique de l'EOH du CHRU de Nancy si besoin

Demande de financement

- Refusé

➤ 68 Haut Rhin

Personne en charge du dossier

- Dr Pascale Minery, pharmacien hygiéniste, EOH GHRMSA

Missions de la CAGE (Cellule d'Aide à la Gestion de l'Epidémie)

- Création dans le contexte COVID-19
- Plateforme téléphonique de premier recours à destination des EHPAD qui sont confrontés à la gestion de l'épidémie au sein de leurs structures
- Le but est d'orienter le médecin coordonnateur ou, en son absence l'IDEC, vers l'équipe spécialisée concernée par la thématique : Unité mobile de gériatrie, HAD, Equipe opérationnelle d'hygiène
- Interventions de l'EOH du GHRMSA à la demande : un protocole COVID-19 type à adapter selon les EHPADs, des évaluations, des formations, des conseils.

Périmètre

42 EHPADs du GHT 12, 800 lits

Moyens humains

Projet en 2017 de création d'EMH n'ayant pas abouti

CAGE : L'EOH du GHRMSA • L'EOH de Rouffach • L'EOH du Diaconat • L'EOH de l'UGECAM • L'EOH de La clinique des Trois Frontières • Le CPIAS

Indicateurs de suivi et d'actions

L'EOH du GHRMSA avait mis en place la démarche suivante :

- Un questionnaire balayant tous les sujets (direction, encadrement, échanges avec les professionnels) en matière d'hygiène (EPI, organisation des soins etc..) en EHPAD
- Met à disposition des EHPAD des protocoles du GHRMSA si besoin - Va sur site si besoin - Etablit un rapport envoyé à l'EHPAD
- Assure un suivi jusqu'à la fin de l'épisode de COVID

Réunion de coordination entre le CPIAS et l'EOH du GHRMSA tous les 15 jours :

- Echange d'info
- S'entre aider si nécessaire

Demande de financement

Pas de convention établit avec les EMS

Calendrier

- Conférence téléphonique 27/11/2020
- La CAGE ne sera pas une structure pérenne

Synthèse et points clés

Concernant la participation à notre état des lieux :

Pour la région Grand-Est, 362 établissements médico-sociaux (entités géographiques) ont répondu à l'enquête en avril 2021 parmi les 781 établissements recensés, soit un **taux de participation de 46,4%**, ce qui représente 29 307 lits et places (50,5%) (224 entités juridiques).

Pour une meilleure couverture d'ESMS répondants, nous avons alors inclus 192 EHPAD supplémentaires qui avaient répondu au questionnaire PAO-COVID en septembre 2020, ce qui permet d'obtenir une **meilleure couverture de 70,9 % des ESMS** (76,9% des lits et places), pour la question d'un renfort en hygiène disponible ou pas. **227 ESMS n'ont pas répondu aux deux enquêtes.**

Concernant le renfort en PIAS à apporter aux ESMS :

- Au total, 145 ESMS (40,5%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH) parmi les 362 ESMS participant au Recensement 2021.
- **Parmi les 554 ESMS participant au Recensement 2021 et au PAO-COVID 2020, 290 ESMS (52,3%) ne bénéficient d'aucun renfort (EOH ou hors EOH).**

La priorité pourra alors être de proposer autant que possible une aide opérationnelle à ces 285 ESMS ayant participé et sans renfort. Les réponses à l'enquête nous permettent de les identifier et de les cartographier.

Concernant les EOH qui pourraient être consolidées par le recrutement de professionnels paramédicaux dédiés aux ESMS, il est important de noter que :

- Seuls **33 ES (14,3%)** disposent d'une **EOH complète**, c'est-à-dire avec au moins un ETP IDE diplômé pour 400 lits et au moins un ETP PH diplômé pour 800 lits et places.
- Parmi les 258 professionnels médicaux et paramédicaux, **182 (70,5%) sont diplômés en prévention des IAS.**

La **formation** devra être un des axes prioritaires du dispositif régional de renfort en hygiène, afin de conforter les niveaux d'expertise des professionnels médicaux et paramédicaux en renfort auprès des ESMS.

Nous tenons à remercier toutes les EOH et tous les ESMS qui ont participé à notre enquête réalisée en avril 2021, malgré la charge de travail de chacun en cette période compliquée pour tous de pandémie de COVID-19.

L'équipe du CPias Grand Est